

Mon quartier se transforme

La Lettre d'information du Parc Sud n°12
Décembre 2023 — Janvier - février 2024

PARC
SUD

SE TRANSFORME
POUR VOUS,
AVEC VOUS

7^{es} OISSISES
POUR LA VILLE

60 jours de
concertation
pour faire
Nanterre
ensemble !

45

événements dans la ville

+ de 800

propositions

FAISONS
NANTERRE
ENSEMBLE !

OISSISES
POUR LA VILLE



MAIRIE DE NANTERRE

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous pour partager quelques moments forts vécus depuis le début de mon mandat de Maire et vous dire que si Nanterre est une communauté vibrante, le quartier du Parc Sud, en particulier, dégage une énergie exceptionnelle.

J'ai en effet eu le privilège de vous rencontrer à plusieurs reprises, lors d'une déambulation à travers le quartier, de réunions publiques à Jacques-Decour, de la Journée en faveur des personnes handicapées à P'arc en Ciel et d'un temps d'échanges à Authentici-té... Toutes ces rencontres m'ont profondément marqué et ont renforcé ma conviction que notre force réside dans la diversité et la solidarité qui caractérisent le quartier du Parc.

Dans cette lettre d'information, je souhaite partager avec vous l'enthousiasme lié aux concertations en cours avec les habitants, notamment pour le secteur Decour-Rosiers, qui témoignent de l'importance que nous accordons à votre implication dans la transformation du quartier.

Comme vous pourrez le lire, les différents chantiers en cours sur l'ensemble du Parc Sud avancent, signe que la métamorphose

Raphaël Adam
Maire de Nanterre

Les élus du Parc Sud :
Ousman Diaby,
Mérième Faked,
Laureen Genthon,
Samia Kasmi,
Nesrine Rezzag Bara



se poursuit pour améliorer le cadre de vie et pour favoriser la réussite éducative et l'épanouissement de tous les jeunes.

Ce numéro revient ainsi sur la rénovation de l'école Jacques-Decour qui s'engage alors que celle du groupe scolaire Gorki s'achève. Il met également en lumière des initiatives prises avec la jeunesse pour favoriser son expression, des actions culturelles conduites en direction des plus petits au soutien apporté par la Ville à la réalisation de fresques par leurs aînés.

Alors que s'ouvre l'année 2024, je veux vous assurer qu'avec Ousman Diaby, je continuerai, tout au long de l'année à venir, à travailler main dans la main avec vous pour faire de ce quartier du Parc Sud, où la dynamique collective forge l'identité, un endroit encore plus vibrant et solidaire.

A toutes et à tous, je souhaite une très bonne année 2024.

Raphaël Adam
Maire de Nanterre

Acteur du quartier



Delso et Damien Hénique avec les jeunes du chantier éducatif

LES FRESQUES INSPIRENT LES JEUNES

Dans le quartier du Parc Sud, les jeunes sont régulièrement invités à participer à la réalisation de fresques. Il y a quelques mois, un chantier éducatif mené par le club de prévention Les 4 chemins a permis d'embellir l'entrée du local de la société Mimi Champi, située dans la résidence La Colombe. En mai dernier, un autre groupe de jeunes a entrepris une œuvre toute en couleurs dans le but d'habiller les palissades de chantier du futur immeuble Ilow, situé à l'angle de l'avenue Pablo-Picasso et boulevard de Pesaro. Bouygues

Immobilier, le promoteur en charge de l'opération, avait sollicité l'artiste nanterrien Delso pour piloter ce projet. Plus récemment, c'est la ville de Nanterre qui a demandé à six jeunes du quartier de concevoir une fresque pour rendre hommage à Nahel, décédé le 27 juin dernier à Nanterre. Cette œuvre engagée, une nouvelle fois supervisée par l'artiste Delso et le club de prévention des 4 chemins, sera prochainement visible au niveau du 135, avenue Pablo-Picasso.

Damien Hénique,
chef de service à
l'association Les 4 chemins

« Réaliser une fresque est une manière pour nous, les éducateurs, de créer des liens avec les jeunes. Ils s'inscrivent dans un projet concret sur plusieurs jours. Généralement ce sont les bailleurs sociaux ou la ville qui nous sollicitent et nous permettent de conduire ces chantiers éducatifs ».

Delso,
artiste nanterrien

« En réalisant une fresque, les jeunes découvrent un nouveau mode d'expression. Ils parviennent à passer des messages dans une approche artistique. C'est le cas avec la fresque qui rend hommage à Nahel, les jeunes délivrent un récit fort, un témoignage engagé sur un événement dramatique qui les a touchés ».



Rentrée des classes dans l'école Maxime-Gorki

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE MAXIME-GORKI

Depuis 2021, le chantier de rénovation complète de l'école primaire Maxime-Gorki suit le calendrier prévu : après les classes de maternelle, un nouvel espace de restauration, les classes d'élémentaire à la rentrée, la 3^e étape pour aménager les espaces extérieurs a débuté.

La démolition du bâtiment administratif et de l'ancienne cantine a débuté à la mi-décembre 2023. Cela permettra de dégager l'espace suffisant pour la création du mail piéton entre l'allée de l'Arlequin et le boulevard de Pesaro dans les mois à venir. C'est là que se trouvera la future entrée de l'école donnant sur un large parvis. Cette 3^e phase de travaux

qui s'engage va aussi concerner la cour qui va être généreusement végétalisée sur 1 000 m², 12 des 17 arbres existants seront conservés et 29 autres plantés. Un préau va être installé ainsi que des jeux pour favoriser l'éducation à l'environnement et la mixité entre les enfants. Une grande partie de la cour restera néanmoins accessible.



Groupe scolaire Maxime-Gorki, avec les bâtiments neufs et les travaux dans la cour extérieure



CALENDRIER

Les grandes étapes de travaux à venir

De décembre à janvier 2024 :

l'accès devant la salle Maxime-Gorki sera fermé dans le but de réaliser le futur parvis, mais aussi de finaliser la cour des très petites sections.

De février à avril 2024 :

réalisation de l'aménagement provisoire du mail. L'accès entre le boulevard de Pesaro et l'allée de l'Arlequin sera fermé (durée 3 à 4 mois).

Pendant les vacances

de février 2024 : finalisation des plantations dans les cours.

Depuis 2021,
des travaux
à hauteur de
10 millions d'euros



Les travaux de rénovation de l'école Maxime-Gorki ont débuté en 2021 pour près de 10 millions d'euros au total. L'ensemble des classes ont été refaites à neuf et le mobilier changé. L'école a désormais un nouvel espace de restauration. L'accessibilité avec l'installation d'un ascenseur a été améliorée, l'isolation renforcée et le nouveau système de ventilation mis en service. Meilleur cadre de vie, plus grande mixité, réussite des élèves, attractivité de l'école publique, action pour l'égalité femmes-hommes et avancée environnementale (cour plus verte, baisse de la consommation énergétique de 38 % et des émissions carbone de 50 %), ce projet sur le point d'aboutir est révélateur des engagements de la ville pour la réussite éducative et la transition écologique.



Secteur Decour-Rosier

LA RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES-DECOUR VA DÉBUTER

Lors d'une nouvelle réunion publique fin 2023, les élus du quartier et le maire de Nanterre, Raphaël Adam ont partagé avec les habitants du secteur un point sur la réhabilitation du groupe scolaire Jacques-Decour. Les travaux de l'école maternelle vont débuter au printemps 2024, ce qui n'empêchera pas les enfants de rester dans les locaux actuels durant les deux ans de chantier. **La réhabilitation de l'élémentaire se fera entre 2026 et 2028.** Pour cette partie, des préfabriqués seront nécessaires afin d'accueillir les élèves durant cette seconde phase des travaux.

Au programme de cette opération : nouvelle entrée avec parvis sur la voie nouvelle Camille-Claudé, 12 classes de maternelle avec centre de loisirs associé, 26 classes élémentaires dont 12 à taille modulable avec un centre de loisirs, création de cours de récréation végétalisées et égalitaires.

Au-delà des objectifs d'amélioration des locaux et de leur performance énergétique (bâtiment à énergie positive, lutte contre les îlots de chaleur grâce aux cours, confort thermique), cette restructuration permettra de dégager la place nécessaire au futur collège intercommunal d'excellence scientifique qui sera partagé avec la ville frontalière de Puteaux.



UN PARVIS CONÇU EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Un atelier de concertation s'est tenu mi-décembre pour évoquer les différentes possibilités d'aménagements du futur parvis de l'école et de la voie nouvelle qui sera créée pour désenclaver le secteur.



Les habitants ont la parole

Réunis en atelier de concertation sur les futurs abords de l'école, une cinquantaine de personnes ont partagé leurs idées et leurs usages le 13 décembre à la salle Jacques-Decour. Deux scénarios étaient soumis dans le cadre des contraintes du projet et de la volonté de la ville. Dans une ambiance studieuse et détendue, les six groupes ont discuté de leurs points de vue qui semblaient converger vers plus d'arbres et de sécurité entre l'école et la nouvelle rue qui la desservira. Tous ces échanges seront pris en compte et complétés par une votation en ligne, dans le premier semestre 2024, qui sera organisée sur le type de mobilier amené à prendre place dans cet espace public d'attente et de détente. Les détails seront donnés sur le site internet de la ville et *Nanterre info*.

L'AMÉNAGEMENT DE TOUT UN SECTEUR

Le triangle compris entre la rue Jacques-Decour, la rue des Rosiers et l'avenue Pablo-Picasso et ses 16 000 m² vont connaître des transformations majeures à l'occasion de la rénovation de l'école.

UNE VOIE NOUVELLE

La création de la rue Camille-Claudel permettra de faciliter la circulation tout en sécurisant les futurs abords de l'école. Cette première partie, longue de 145 m, devrait voir passer 30 véhicules/h en pointe et sera équipée de dispositifs de ralentissement. Elle n'accueillera pas de

stationnement et pourra être fermée ponctuellement pour que s'y déroulent des événements en toute sécurité. Dans une deuxième partie, elle reliera, à terme, la rue des Rosiers aux Champs-aux-Melles et sera réalisée par l'aménageur de ville (SPLNA).

LES PROBLÈMES DE STATIONNEMENT

Si le secteur affiche en théorie 214 places de stationnement, la réalité est tout autre. Le nombre de parkings disponibles réellement est réduit par la mécanique sauvages, les épaves, les voitures ventouses ou des autos venues d'autres communes. A l'occasion du démarrage puis du déroulement des travaux de l'école, 30 à 40 places seront neutralisées à partir d'avril puis une seconde vague de 110 places en septembre 2024. Pour pallier les difficultés, la ville a entrepris des études pour l'ouverture des parkings du marché Picasso, des Champs-aux-Melles et encouragé les bailleurs à résidentialiser leurs résidences afin d'offrir du stationnement à prix réduits (15 euros par mois)

pour leurs locataires. S'ajoutent à cela 285 places disponibles en parkings souterrains à moins de 5 minutes de marche, mais aussi la réglementation du stationnement autour des centres commerciaux et la lutte contre les véhicules indésirables. Lors de la réunion de novembre, le maire, Raphaël Adam, a d'ailleurs précisé que « *la ville mène, en lien avec la Police nationale, des opérations d'enlèvement de voitures ventouses. Quelque 59 véhicules ont été mis à la fourrière en 2022. Mais cela ne suffit pas, d'où le projet de réduire les parkings en extérieur et de les résidentialiser pour permettre aux locataires de se stationner près de chez eux.* »



CALENDRIER

Avril 2024 au premier trimestre 2026
Restructuration de l'école maternelle, de la zone de restauration, du logement gardien et d'un préau fermé : **ouverture du chantier en avril 2024 et fermeture de la poche de stationnement rue des Rosiers.**

Du deuxième trimestre 2026 au premier trimestre 2028
Réhabilitation du bâtiment élémentaire et la démolition des anciens bâtiments.

TOUR AILLAUD BIENTÔT LA POSE DES PANNEAUX !

Fin septembre, la technique de pose des façades a reçu un ATEX (avis technique d'expérimentation) positif ! Plus longue que prévue, cette étape a décalé les travaux. Mais avec le tampon « Normes françaises », les panneaux de rénovation vont pouvoir commencer à être posés fin janvier sur la tour pilote 15, avant le remplacement des fenêtres d'ici à l'été. Après les travaux pour l'eau chaude et la ventilation, la réhabilitation reprend donc début 2024. Les études pour les autres tours vont également pouvoir être lancées.



Le 18 mars, le maire Patrick Jarry et les partenaires de la ville engagés dans la transformation des tours Aillaud au Parc Sud étaient réunis pour la pose de la première plaque, lançant officiellement la rénovation des tours Nuages.

LE POINT SUR LE RELOGEMENT DES TOURS 1 ET 123

Après le relogement des 28 locataires des 99 et 105 avenue Pablo-Picasso maintenant terminé (23 relogements à Nanterre et 5 hors Nanterre), le relogement des 88 locataires des tours 1 et 123 est en cours.

> 22 locataires sont d'ores-et-déjà relogés et 12 locataires ont accepté une proposition

> 19 déménagements ont eu lieu sans l'intervention de la MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui assure le suivi et les commissions.

> 35 locataires n'ont pas encore finalisé leur relogement.

Relogement : des réponses à vos questions

Comment sont faites les propositions ?

Trois propositions adaptées aux souhaits émis lors de l'enquête sociale peuvent être faites. La ville s'engage à ce que tous les habitants qui souhaitent rester à Nanterre le puissent.

Le relogement doit-il se faire chez le même bailleur ?

Pas forcément, le relogement peut se faire avec différents bailleurs, qui ont tous signé une charte commune : Nanterre Coop'Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, SEQENS, Logirep, ICF La Sablière et RATP Habitat.

Combien de temps prend l'opération de relogement ?

En moyenne, il faut compter un peu plus de 2 ans pour un immeuble de 100 logements.

Une fois la proposition acceptée, que se passe-t-il ?

Une fois le logement accepté, la MOUS aide le locataire à compléter le dossier et l'envoi au bailleur du nouveau logement. Le dossier passe en commission d'attribution. Le bailleur contacte ensuite le locataire pour la signature du bail. Bon à savoir : pour les dossiers de relogement ANRU, un seul candidat est proposé sur le logement. Il n'y a donc pas de concurrence avec d'autres locataires.

Comment s'effectue le calcul du loyer ?

Les bailleurs se sont engagés à appliquer des règles communes de calcul des loyers dans le parc existant (hors logement neuf) qui sont avantageuses :

> même typologie ou typologie plus petite = maintien du prix au m² du loyer hors charge
> typologie de logement plus grande = maintien du prix au m² du loyer hors charge sur la surface équivalente du logement actuel, avec un prix au m² à la relocation pour la surface supplémentaire.

Quelle sera la prise en charge du déménagement ?

Le bailleur Hauts-de-Seine Habitat s'engage à l'organisation du déménagement avec la prise en charge des frais liés au déménagement, d'abonnement téléphonique, internet, gaz et électricité, appareil de cuisson sous conditions. Hauts-de-Seine Habitat rembourse sur présentation des factures acquittées.

Qui contacter en cas de problème / changement de situation ?

Un interlocuteur unique : le Cabinet LE FRENE rencontré lors de l'enquête sociale.

LES 7^{ES} ASSISES POUR LA VILLE : RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DANS LE QUARTIER



Au tour de 4 thématiques, *vivre ensemble, habiter la ville aujourd'hui et demain, apprendre et réussir à tout âge, accéder aux services publics*, les 7^{es} Assises pour la ville ont donné la parole aux habitants, durant 2 mois, sous des formes très variées et dans des lieux à chaque fois différents.



Ateliers, rencontres, stands sur des événements, balades urbaines, ou encore en ligne sur participez.nanterre.fr, et lors de l'événement de clôture des Assises le 9 décembre : en tout, ce sont près de 1700 participants, 45 événements et plus de 800 propositions qui ont émergé, pour faire Nanterre ensemble !

Dans le quartier du Parc Sud, plusieurs événements et dispositifs des Assises pour la ville sont venus animer le quartier :

La **balade urbaine dans le quartier** a réuni près de 40 habitants le samedi 28 octobre.

Lors la **réunion de quartier à la salle Jacques-Decour sur l'aménagement du secteur** le jeudi 16 novembre, un espace dédié aux Assises permettait de demander leurs avis aux participants sur les grands enjeux de la ville.

Au centre de loisirs de l'Etang, lors de l'**événement des Droits de l'enfant** le samedi 18 novembre, un stand des Assises pour la ville accueillait les visiteurs afin de les faire participer à la concertation.

Le samedi 2 décembre au centre social et culturel P'arc en ciel, la **Journée internationale pour les personnes handicapées** était un événement « labellisé » Assises pour la ville, donnant la parole aux personnes présentes sur l'événement.

Une **urne et le jeu de cartes des Assises** ont été mis à disposition à la mairie de quartier tout au long de ces 2 mois.

Merci à toutes et tous pour vos nombreuses contributions !

Budgets participatifs



DES TOTEMS POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du budget participatif 2023 intitulé « Protégeons nos futurs citoyens », deux totems crayons ont été mis place devant l'école Jacques-Decour ainsi que deux panneaux de signalisation au niveau du passage piéton situé sur l'avenue Pablo-Picasso en face d'Emmaüs. Ce projet de mobiliers urbains avait été proposé par les parents d'élèves de l'école afin d'aider et sécuriser le cheminement des familles et enfants entre leur domicile et l'école.

La Cité éducative, bientôt prolongée ?

La Cité éducative des quartiers du Parc réunit tous les acteurs de la communauté éducative pour une meilleure prise en charge des jeunes de 0 à 25 ans. Près de 120 projets, pour un budget de 1,3 million d'euros, ont pu être montés depuis 2021. **Le 19 décembre, lors de portes ouvertes, une centaine de participants ont pu constater le travail accompli et débattre.** La ville travaille actuellement à sa prolongation, pour trois ans, et à son extension au Petit-Nanterre, Chemin-de-l'Île et Université.

De l'art dans les crèches

Les tout-petits ont pu accéder à l'art grâce à l'action conjointe des services de Développement culturel, de la Petite enfance et avec le soutien de la Cité éducative. Fin septembre, la compagnie Mon Grand L'ombre s'est installée pendant une semaine dans la crèche familiale Amitié Rosiers pour finaliser son spectacle Fuega. Le spectacle a ensuite été joué à l'école Pablo-Picasso, dans les crèches collectives et pour les enfants gardés par les assistantes maternelles du quartier.

Le saviez-vous ?



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

La mission de quartier :

missiondequartier.parcsud@mairie-nanterre.fr



PRIX DES BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 10 janvier

à 10h45

Médiathèque des Fontenelles

Sur inscription au 01 47 29 55 28



ANNIVERSAIRE DES 70 ANS DE L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE

Jeudi 1^{er} février

Magasin Emmaüs

Après-midi goûter & débat

Exposition côté librairie

132 bis avenue Pablo-Picasso



THÉÂTRE PAR LE BAS

Ateliers tous les samedis

> femmes de 11h à 13h

> ados de 13h30 à 15h30

> jeunes de 14h à 17h



PERMANENCE JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE

Centre social et culturel P'Arc en ciel

Sur rendez-vous, les mardis de 14h à 17h



FESTIVAL D'HUMOUR THÉÂTRE PAR LE BAS

Du 20 au 27 janvier

en partenariat avec la Maison de la musique

RENCONTRE ÉLUS / HABITANTS

Une fois par mois, venez rencontrer et échanger
avec vos élus de quartier à la Maison des habitants
Prochaine date : A VENIR